



RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

C'est avec confiance que je vous présente les faits saillants des états financiers 2024.

Les vérificateurs de Raymond Chabot l'ont confirmé lors de la séance du 13 août :

"on a rétabli la situation, donc la municipalité de Wentworth-Nord est en très bonne situation financière au 31 décembre 2024"

(extrait de la séance de conseil extraordinaire du 13 août 2025).

Il s'agit du troisième rapport consécutif déposé dans le respect du budget. Les surplus de 2023 et 2024 ont effacé le déficit de 323 054 \$ (au 31 déc. 2021) et permis d'accumuler un excédent de 503 194 \$ au 31 déc. 2024.

Dans un esprit de transparence et de dialogue, j'aimerais maintenant répondre à deux questions fréquemment posées aux élus après le dépôt du rapport financier.



"Comment avons-nous réussi à redresser la situation financière dès notre arrivée en 2021?"

Dès le début du mandat du conseil actuel en 2021, nous avons fait de la remise en ordre une priorité. Notre constat : nous héritions d'un système financier opaque, incapable de fournir une vue d'ensemble fiable. Par exemple, les dépenses relatives aux inondations de 2019 n'ont pas été réalisées selon les normes admissibles du gouvernement et par conséquent, ne pouvaient pas être remboursées (plus de 700 000\$ de pertes). Pour redresser la situation, nous avons reconstruit l'équipe administrative, embauché un directeur général expérimenté et engagé un directeur des finances qualifié (CPA) — aujourd'hui à temps partiel, signe que le rattrapage est accompli. L'administration a revu les dépenses, reclassé les factures et instauré des pratiques durables. Dans un contexte économique exigeant, ces décisions parfois difficiles étaient essentielles. Aujourd'hui, les finances sont stables, les outils sont en place, et nous pouvons enfin regarder vers l'avenir avec confiance.

"Les taxes ont-elles augmenté depuis 2021?"

Comme le tout le monde l'a vécu, la hausse du coût de la vie mets une pression énorme sur nos finances et c'est aussi le cas pour une municipalité. Alors la réponse est "oui", mais de façon cohérente avec l'inflation et bien moins que la hausse de l'évaluation foncière. Entre 2021 et 2024, l'inflation cumulée a été de 17 % (4,25 %/an), alors que les taxes municipales ont augmenté en moyenne de 5,93 %/an (pour une maison évaluée à 450 588 \$).

Les conditions de marché et l'inflation ont engendré de nombreuses situations difficiles sur le plan des coûts.

Les frais fixes :

- Frais de financement : + 251% (↑ taux d'intérêt)
- Matières résiduelles +41 %
- Éclairage et déneigement : +89 %

Malgré ces hausses, nous avons choisi d'investir dans l'environnement (+461%\$ pour un total de 235 158\$ incluant le salaire du poste permanent dédié) et de maintenir les services de base tel que la voirie. Ces décisions reflètent notre volonté d'investir dans les priorités que les citoyens nous ont partagées, tout en maintenant une gestion responsable.

Ce rapport vise à mieux expliquer nos finances et à renforcer la confiance entre l'administration et la population. Pour toute question ou discussion, je suis disponible pour vous.

Karine Dostie, mairesse par intérim depuis le 18 juin 2025
450-495-1398 ou par courriel à maire@wentworth-nord.ca

Plus de détails sur certains chiffres du rapport financier 2024

L'auditeur externe a pour mandat, entre autres, de vérifier les états financiers de la Municipalité pour l'exercice pour lequel il a été nommé et d'en faire rapport au conseil municipal. Dans son rapport, il précise si les états financiers reflètent fidèlement la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2024 ainsi que les résultats de ses opérations pour l'exercice terminé à cette date, conformément à l'article 966.2 du Code municipal.

Le cabinet Raymond Chabot Grant Thornton a audité les états financiers pour l'année 2024, ces derniers ont été déposés lors de la séance extraordinaire du conseil municipal le 13 août 2025. Ces états démontrent que les avoirs des citoyens atteignent 10 099 730 \$, comparativement à 8 886 605 \$ en 2023. Cette valeur englobe nos infrastructures (bâtiments, véhicules, équipements municipaux, etc.), les fonds réservés et les surplus, témoignant de la gestion efficace et de l'importance des projets réalisés en 2024.

L'exercice financier 2024 s'est conclu par un excédent de revenus sur les dépenses s'élevant à 405 618 \$. Cet excédent s'explique principalement par des revenus de taxation variable plus élevés (incluant les droits de mutation et le processus de ventes pour non-paiement de taxes) et un contrôle des dépenses de tous les secteurs. Ainsi, le surplus accumulé non affecté s'établit désormais à 503 194 \$.

Les fonds réservés totalisent 242 220 \$, comprenant le fonds de roulement (197 220 \$) et le fonds destiné aux dépenses prévues par la Municipalité pour les élections (45 000 \$). Au 31 décembre 2024, la dette à long terme de la Municipalité de Wentworth-Nord s'élevait à 2 197 842 \$, dont 465 400 \$ à la charge du gouvernement du Québec et de ses organismes.

Le rapport de l'auditeur indépendant confirme que, dans tous leurs aspects significatifs, les états financiers présentent une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Wentworth-Nord au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Rémunération des élus

L'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux* exige que le greffier-trésorier d'une municipalité, lorsque le règlement est en vigueur, indique dans le rapport financier de la municipalité la rémunération et l'allocation de dépenses versées à chaque membre du conseil par la municipalité, par un organisme mandataire ou par un organisme supramunicipal.

Voici la rémunération totale pour les membres du conseil municipal en 2024 :

Fonction	Rémunération annuelle	Allocation de dépenses	Total annuel
Mairesse	29 142 \$	14 571 \$	43 713 \$
Mairesse (à titre de conseillère à la MRC et rémunérée par la MRC)	12 679 \$	4 779 \$	17 458 \$
Conseillers (tous incluant les maires suppléants)	57 065 \$	28 534 \$	85 599 \$

Faits saillants de l'exercice financier 2024

- Finalisation des travaux majeurs sur les rues Principale, Jackson et Millette;
- Travaux de réfection importants sur les rues Lundon et Farmer;
- Renouvellement d'une partie de la flotte de véhicules au service des Travaux publics.